



MAJ : 13.05.2020

Foire Aux Questions DIAMOND

Version applicable à partir du 18 mai 2020

Ce document accompagne le déploiement de l'application DIAMOND. Il vise à apporter des réponses aux questions fréquemment posées au sujet de l'application DIAMOND.

Les questions / réponses sont réparties en 4 thèmes :

- Général
- Interprétation des codes retours de la réponse
- Demande de vérification portant sur une personne physique
- Demande de vérification portant sur une personne morale

Acronymes utilisés :

DDV : Demande De Vérification

DO : Donneur d'Ordre

PSP : Prestataire de Services de Paiement

Id.	Question	Réponse
Général		
GE-01	Quels sont les acteurs de l'application DIAMOND ?	<p>Les acteurs sont les suivants :</p> <p>Le Donneur d'Ordre (DO) : personne morale souhaitant vérifier les coordonnées bancaires de sa contrepartie. Le Titulaire du compte : personne physique ou morale dont le Donneur d'Ordre souhaite vérifier les coordonnées bancaires. Le Prestataire de Services de Paiement du DO (PSP du DO) : PSP offrant le service de fiabilisation DIAMOND au DO. Le Prestataire de Services de Paiement Teneur du Compte (PSP TC) : PSP tenant le compte bancaire du Titulaire du compte.</p>
GE-02	Quel est le principe de fonctionnement de l'application DIAMOND ?	<p>L'application DIAMOND permet à un Donneur d'Ordre (DO) (de virements ou de prélèvements) de fiabiliser les coordonnées bancaires de sa contrepartie, le Titulaire du compte, quelle soit personne physique ou personne morale. Le DO doit avoir une relation contractuelle établie ou naissante avec le titulaire du compte.</p> <p>Le processus est le suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Le Donneur d'Ordre envoie une Demande De Vérification (DDV) à son Prestataire de Services de Paiement (PSP). 2- Le PSP du DO transmet la demande au PSP Teneur du compte. 3- Le PSP Teneur du compte compare les éléments de la DDV reçue avec les éléments qu'il détient en appliquant l'algorithme de vérification DIAMOND et répond au PSP du DO. 4- Le PSP du DO transmet la réponse au DO.

Id.	Question	Réponse
GE-03	Quelles sont les données vérifiées ?	<p>Les données vérifiées sont différentes selon qu'il s'agisse de fiabiliser les coordonnées bancaires d'une personne physique ou d'une personne morale.</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'il s'agit de fiabiliser les coordonnées bancaires d'une personne physique, le DO enverra une DDV contenant l'IBAN, le Nom/Prénom et, de manière optionnelle, un autre Nom/Prénom* et la date de naissance du Titulaire du compte. - S'il s'agit de fiabiliser les coordonnées bancaires d'une personne morale, le DO enverra une DDV contenant l'IBAN, le SIREN et, de manière optionnelle, le SIRET et le numéro de TVA intracommunautaire du Titulaire du compte. <p>* l'« Autre Nom/Prénom » permet au DO d'indiquer un autre Nom (nom de naissance, nom marital...) sous lequel le Titulaire du compte peut être connu par le PSP TC.</p> <p>La réponse à la DDV contient le résultat obtenu suite à l'application de l'algorithme de vérification DIAMOND par le PSP TC. Elle est constituée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un indicateur « global » indiquant si, OUI ou NON, tous les éléments fournis par le DO concordent avec les éléments détenus par le PSP tenant le compte. L'indicateur global sera positif si : <ul style="list-style-type: none"> o Dans le cas d'une personne morale : Tous les contrôles donnent le résultat VRAI. o Dans le cas d'une personne physique : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le contrôle du « Nom/Prénom » <u>OU</u> le contrôle de l'« Autre Nom/Prénom » donne une note de pertinence égale à 400 (note maximale). <u>ET</u> ▪ Tous les autres contrôles donnent le résultat VRAI. <p>Il sera négatif dans le cas contraire. L'indicateur global prend la valeur TRUE (si positif) ou FALSE (si négatif).</p> - Un indicateur « détaillé » par élément de la DDV (IBAN, Nom/Prénom, Autre Nom/Prénom et date de naissance – si personne physique – <u>OU</u> IBAN, SIREN, SIRET et TVA intracommunautaire – si personne morale –) indiquant si l'élément fourni par le DO concorde avec l'élément détenu par le PSP TC. Dans le cas des contrôles du « Nom/Prénom » et de l'« Autre Nom/Prénom », l'indicateur détaillé donne un score compris entre 0 et 400. Chaque indicateur détaillé correspond à un code retour dans la réponse à DDV (<i>Pour plus de détails, voir la question RE-01</i>).

Id.	Question	Réponse
GE-04	Y a-t-il des conditions préalables à satisfaire par le DO avant l'émission de DDV concernant des personnes physiques ?	<p>Avant d'utiliser l'application DIAMOND pour fiabiliser des IBAN de personnes physiques, le Donneur d'Ordre doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer une déclaration préalable auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) - Obtenir l'autorisation de la CNIL s'il envisage d'ôter la possibilité pour les personnes (visées par la vérification DIAMOND) de bénéficier du contrat* - Informier préalablement les personnes concernées de tous les éléments mentionnés à l'article 32 de la loi « Informatique et Libertés ». <p>Par ailleurs, cette information doit être fournie directement à la personne que ce soit sous forme de document, de communication électronique ou par une lecture orale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si la personne est déjà cliente du Donneur d'Ordre, une mise à jour des conditions générales d'utilisation sera nécessaire dans le cadre de la relation contractuelle liant le Donneur d'Ordre à la personne concernée, accompagnée d'un courriel ou de tout autre support de communication écrit. - Si la personne concernée n'est pas encore cliente du Donneur d'Ordre, l'information préalable devra être communiquée avant la vérification de concordance, par tout moyen. <p>* Notamment, si la vérification DIAMOND donne lieu à un résultat non satisfaisant pour le DO :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si le DO n'a effectué qu'une déclaration préalable auprès de la CNIL, il ne doit pas empêcher sa contrepartie de bénéficier du contrat et doit lui proposer un autre moyen de paiement. - Si le DO a obtenu au préalable l'autorisation de la CNIL, il peut empêcher sa contrepartie de bénéficier du contrat.
GE-05	Le même algorithme de vérification est-il appliqué par tous les PSP teneur de compte ?	Oui, c'est ce qui garantit une homogénéité du service, quel que soit le PSP Teneur du Compte.

Id.	Question	Réponse
Interprétation des codes retour de la réponse		
RE-01	Quels codes retour peut-on trouver dans une réponse à DDV ?	Dans une réponse à DDV, chaque élément de la DDV comparé par le PSP TC donne lieu à un code retour. La liste des codes retour possibles se trouve en annexe « Liste des codes retour possibles dans une réponse à DDV ».
RE-02	Comment interpréter les codes retour 01010 « Compte clos », 01030 « Compte inexistant » et 01040 « Compte hors périmètre » dans une réponse à DDV ?	Le code retour 01010 « Compte clos » (« closed account ») signifie que le compte se trouve dans la base de données du PSP Teneur de compte mais qu'il a été clos au cours des 14 derniers mois. Le code retour 01030 « Compte inexistant » (« non-existing account ») signifie que le compte ne se trouve pas dans la base de données du PSP Teneur de compte ou qu'il a été clos il y a plus de 14 mois. Le code retour 01040 « Compte hors périmètre » (« account out of scope ») signifie que le compte n'est pas éligible à la vérification DIAMOND.
RE-03	Comment interpréter le code retour 02000 « Type de titulaire incorrect » dans une réponse à DDV ?	Le code retour 02000 « Type de titulaire incorrect » (« incorrect customer type ») signifie que l'identifiant du titulaire du compte transmis dans la DDV (les nom et prénom pour une personne physique OU le SIREN pour une personne morale) n'est pas cohérent avec la nature du titulaire du compte (personne physique ou personne morale) dans le référentiel client du PSP tenant le compte. C'est le cas lorsqu'une DDV contient un SIREN et que le titulaire du compte n'est pas identifié par un SIREN mais par un nom/prénom dans la base de données du PSP Teneur de compte (et vice versa, lorsqu'une DDV contient un nom/prénom et que le titulaire du compte n'est pas identifié par un nom/prénom mais par un SIREN dans la base de données du PSP Teneur de compte). Nota Bene : Il peut s'agir d'un Entrepreneur Individuel qui, bien qu'agissant en tant que professionnel vis à vis du DO (B2B), possède un compte de type personne physique. C'est le cas notamment lorsque l'entrepreneur utilise son compte bancaire personnel pour ses activités professionnelles (ce qui est permis par la loi). Dans ce cas, l'émission d'une DDV portant sur les Nom/Prénom de cet Entrepreneur Individuel (plutôt que sur son SIREN) pourrait donner lieu à une réponse positive.

Id.	Question	Réponse
RE-04	Comment interpréter le code NOAS « No Answer »	Exceptionnellement il se peut qu'une DDV ne fasse pas l'objet d'une réponse dans le délai prévu contractuellement. Dans ce cas le DO sera informé que la DDV est arrivée à expiration grâce au code NOAS. Pour obtenir une réponse à une DDV expirée, le DO devra réémettre la demande.
DDV sur personne physique		
PP-01	Comment interpréter les codes retour relatifs aux contrôles sur le « Nom et prénom » (09XXX) et sur l'« Autre Nom et Prénom » (10XXX) ?	La note de pertinence est indiquée sur les trois derniers caractères (XXX) des codes retour. Elle est comprise entre 0 et 400. Si la note de pertinence est égale à 400, cela signifie que la donnée « Nom/Prénom » (respectivement « Autre Nom/Prénom ») fournie dans la DDV correspond exactement au contenu du référentiel client du PSP TC. Si la note de pertinence est égale à 0, cela signifie que la donnée « Nom/Prénom » (respectivement « Autre Nom/Prénom ») fournie dans la DDV ne correspond pas du tout au contenu du référentiel client du PSP TC. Si la note de pertinence est supérieure à 0 et inférieure à 400, cela signifie qu'il y a un écart entre la donnée « Nom/Prénom » (respectivement « Autre Nom/Prénom ») et le contenu du référentiel client du PSP TC. La note de pertinence est d'autant plus basse que l'écart est important.
PP-02	Pour fiabiliser un IBAN correspondant à un compte joint, faut-il renseigner dans la DDV les noms et prénoms de chacun des (co)titulaires du compte ?	Non, une DDV permet de vérifier la cohérence entre <u>un</u> numéro de compte et <u>un</u> titulaire de ce compte. La donnée « Autre Nom/Prénom » de la DDV n'a pas vocation à contenir le nom d'un autre titulaire de ce compte mais l'éventuel autre nom et prénom du même titulaire (lorsque cette personne possède un nom de naissance et un nom marital distincts par exemple). Une DDV contenant l'IBAN d'un compte joint et les informations (Nom/Prénom, date de naissance) relatives à l'un des cotitulaires de ce compte fera l'objet d'une réponse positive si les informations renseignées concernant ce cotitulaire sont justes.

Id.	Question	Réponse
PP-03	Y a-t-il un ordre et/ou une structure à respecter pour indiquer le nom et le prénom dans la DDV ?	<p>Oui, il y a une structure à respecter mais il n'y a pas d'ordre particulier à respecter entre le nom et le prénom. Il faut alimenter les données « Nom/Prénom » et « Autre Nom/Prénom » de la DDV de la manière suivante :</p> <p>« Nom » puis <i>un (et un seul) caractère séparateur*</i> puis « Prénom ».</p> <p>OU</p> <p>« Prénom » puis <i>un (et un seul) caractère séparateur*</i> puis « Nom ».</p> <p>*Le caractère séparateur est un espace ou l'un des caractères suivants :/, -_().+@?</p> <p>Exemple : 'Dupont/Jean', 'Marie DENIS', 'MARTIN-Pierre'...</p>
PP-04	Comment doivent être alimentées les données « Nom/Prénom » et « Autre Nom/Prénom » de la DDV lorsque le titulaire du compte a plusieurs prénoms ?	<p>Seul <u>le premier prénom</u> est à indiquer dans la DDV, que ce soit dans le champ Nom/Prénom ou le champ Autre Nom/Prénom.</p> <p>Nota Bene :</p> <p>Ce premier prénom peut être un prénom composé (exemples : « Jean-Pierre », « Marie-Christine »).</p> <p>Le champ Nom/Prénom est à remplir obligatoirement même en cas d'utilisation du champ Autre Nom/Prénom.</p>

Id.	Question	Réponse
PP-05	Comment les caractères spéciaux impactent-ils la note de pertinence sur les Nom/Prénom ?	<p>L'apostrophe et l'espace sont considérés comme des caractères à part entière : on n'obtient pas le même score entre « d'Alembert », « Dalember » et « D alembert ».</p> <p>Les autres caractères spéciaux :/, -_().+@? sont considérés comme des espaces : on obtient le même score entre « d:Alembert », « d alembert » et « d?alembert ».</p>
DDV sur personne morale		
PM-01	Est-il possible d'utiliser l'application DIAMOND pour fiabiliser les coordonnées bancaires d'une personne morale pour laquelle le DO ne dispose pas de SIREN mais uniquement du numéro de TVA intracommunautaire ?	<p>Le champ SIREN est à remplir obligatoirement dans la DDV. Si le DO ne dispose que du numéro de TVA intracommunautaire de sa contrepartie mais pas du SIREN, il peut malgré tout émettre une DDV en alimentant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le champ SIREN avec un nombre à 9 chiffres quelconque (exemple : 000000000). - Le champ numéro de TVA intracommunautaire avec la donnée dont il dispose. <p>Dans ce cadre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'indicateur global sera par conséquent négatif (FALSE). - Le code retour relatif au contrôle du SIREN sera 03000 « SIREN incorrect ». - Le code retour relatif au contrôle du numéro de TVA intracommunautaire sera 05000 « numéro de TVA intracommunautaire incorrect », 05001 « numéro de TVA intracommunautaire correct » ou 05020 « numéro de TVA intracommunautaire non vérifiable » en fonction du résultat de la comparaison.

Id.	Question	Réponse
PM-02	Est-il possible d'utiliser l'application DIAMOND pour fiabiliser les coordonnées bancaires d'une personne morale pour laquelle le DO ne dispose pas du SIREN mais uniquement du SIRET ?	<p>Le champ SIREN est à remplir obligatoirement dans la DDV. Si le DO ne dispose que du SIRET de sa contrepartie mais pas du SIREN, il peut malgré tout émettre une DDV en alimentant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le champ SIREN avec un nombre à 9 chiffres quelconque (exemple : 000000000). - Le champ SIRET avec la donnée dont il dispose. <p>Dans ce cadre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'indicateur global sera par conséquent négatif (FALSE). - Le code retour relatif au contrôle du SIREN sera 03000 « SIREN incorrect ». - Le code retour relatif au contrôle du SIRET sera 04000 « SIRET incorrect », 04001 « SIRET correct » ou 04020 « SIRET non vérifiable » en fonction du résultat de la comparaison.

Annexe : Liste des codes retour possibles dans une réponse à DDV

Code retour	Libellé
00000	Demande ne pouvant être traitée (« <i>request could not be processed</i> »)
01001	Compte existant et valide (« <i>existing and valid IBAN</i> »)
01010	Compte clos (« <i>closed account</i> »)
01030	Compte inexistant (« <i>non-existing account</i> »)
01040	Compte hors périmètre (« <i>account out of scope</i> »)
02000	Type de titulaire incorrect (« <i>incorrect customer type</i> »)
02001	Type de titulaire correct (« <i>correct customer type</i> »)
03000	SIREN incorrect (« <i>incorrect SIREN</i> »)
03001	SIREN correct (« <i>correct SIREN</i> »)
03020	SIREN non vérifiable (« <i>impossible check of SIREN</i> »)
04000	SIRET incorrect (« <i>incorrect SIRET</i> »)
04001	SIRET correct (« <i>correct SIRET</i> »)
04020	SIRET non vérifiable (« <i>impossible check of SIRET</i> »)
05000	Numéro de TVA intracommunautaire incorrect (« <i>incorrect intracomm VAT</i> »)
05001	Numéro de TVA intracommunautaire correct (« <i>correct intracomm VAT</i> »)
05020	Numéro de TVA intracommunautaire non vérifiable (« <i>impossible check of intracomm VAT</i> »)
06000	Date de naissance incorrecte (« <i>incorrect date of birth</i> »)
06001	Date de naissance correcte (« <i>correct date of birth</i> »)
06020	Date de naissance non vérifiable (« <i>impossible check of date of birth</i> »)
09XXX	Résultat du contrôle sur le Nom/Prénom, XXX est la note de pertinence du Nom/Prénom comprise entre 0 et 400 (« <i>name control, XXX is a score between 0 and 400</i> »)
10XXX	Résultat du contrôle sur l'Autre Nom/Prénom, XXX est la note de pertinence de l'Autre Nom/Prénom comprise entre 0 et 400 (« <i>other name control, XXX is a score between 0 and 400</i> »)